



Assemblée générale

Distr. générale
26 juillet 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 20 h) de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable : L'éducation au service du développement durable

L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Note du Secrétaire général

En application de la résolution [74/223](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint le texte du rapport établi par la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

* [A/76/150](#)



Rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Résumé

Le nouveau cadre mondial sur l'éducation au développement durable pour la période 2020-2030, intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable » (L'EDD pour 2030), a été reconnu comme moyen officiel d'assurer le suivi du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/223](#).

Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [74/223](#), le présent document fait le point sur la mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans le cadre du Programme 2030, en particulier pour ce qui concerne le lancement de la feuille de route pour l'éducation au développement durable de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le document comprend un compte rendu de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable organisée en mai 2021 à Berlin, ainsi que les conclusions des consultations menées auprès des États membres, des principales parties prenantes et des organismes des Nations Unies.

I. Introduction

1. L'éducation au développement durable donne aux apprenants les moyens de se doter des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour prendre des décisions éclairées et agir de manière responsable en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste. L'éducation au développement durable est un apprentissage permanent et fait partie intégrante de l'éducation de qualité. Il s'agit d'une éducation holistique et transformationnelle qui concerne les contenus et les résultats de l'apprentissage, la pédagogie et l'environnement éducatif. Elle renforce les dimensions cognitive, sociale, émotionnelle et comportementale de l'apprentissage et atteint son objectif en transformant la société.

2. L'UNESCO est l'organisme des Nations Unies responsable de l'éducation au développement durable depuis le début de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, de 2005 à 2014. Le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (2015-2019), dont l'Assemblée générale a pris note dans ses résolutions [69/211](#) et [70/209](#), vise à intensifier l'action en matière d'éducation au développement durable. Dans sa résolution [72/222](#), adoptée en 2017, l'Assemblée a réaffirmé le rôle de l'UNESCO en tant qu'institution pilote en matière d'éducation au développement durable, qu'elle a reconnue comme faisant partie intégrante de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation de qualité et comme étant un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs. En 2019, lors de sa soixante-quatorzième session, l'Assemblée a pris note du nouveau cadre mondial sur l'éducation au développement durable pour 2030 dans sa résolution [74/223](#).

3. Intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable » (L'EDD pour 2030), le nouveau cadre mondial pour la période 2020-2030, s'appuie sur l'expérience tirée du Programme d'action global dans ses cinq domaines d'action prioritaires que sont les politiques, l'éducation et la formation, les éducateurs, les jeunes et les populations. Il met l'accent sur le contenu de l'apprentissage nécessaire à la survie et à la prospérité de l'humanité, et comprend les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes grâce auxquelles chaque apprenant devient capable de contribuer au développement durable. L'UNESCO apporte son soutien à différents partenaires et parties prenantes, sensibilise à la question de l'éducation au service du développement durable, donne à cette dernière une plus grande visibilité, assure sa promotion au niveau international et aide les États membres à l'intégrer dans leurs plans et programmes éducatifs.

4. Le présent document a été établi en application de la résolution [74/223](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a demandé à l'UNESCO de lui présenter un rapport à sa soixante-seizième session. Il présente un bilan de la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable au titre du cadre mondial pour la période 2020-2030, ainsi qu'un compte rendu de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, qui s'est tenue en ligne, en mai 2021 à Berlin.

5. L'éducation au développement durable faisant partie intégrante de l'agenda Éducation 2030, le présent rapport met également en lumière la mission confiée à l'UNESCO, à savoir diriger et coordonner l'action menée au titre de cet agenda, notamment par l'intermédiaire du Comité directeur Objectif de développement durable n° 4-Éducation 2030, et présente des informations actualisées sur les faits survenus depuis le début de 2020.

II. Réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 relatif à l'éducation

Renforcer la coordination sur l'objectif de développement durable n° 4 et le mécanisme mondial de coopération dans l'éducation

6. L'action menée par l'UNESCO en matière d'éducation au développement durable s'inscrit dans le cadre du mandat plus large de l'organisation, à savoir l'objectif de développement durable n° 4. Au cours de la période à l'examen, l'UNESCO a axé ses efforts sur le renforcement de la coordination liée à l'objectif n° 4 en menant une réforme du mécanisme mondial de coopération dans l'éducation, afin d'améliorer l'efficacité et l'exécution au niveau national.

7. Pour répondre à l'amplification de la crise mondiale de l'apprentissage dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et pour protéger et promouvoir l'éducation en tant que catalyseur de la reprise et, plus largement, du développement durable, l'UNESCO, avec les gouvernements du Ghana, de la Norvège et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a convoqué une session extraordinaire de la Réunion mondiale sur l'éducation en octobre 2020.

8. Lors de la réunion, les gouvernements et la communauté internationale ont réaffirmé leur engagement en faveur du programme d'éducation universelle et holistique, ouvrant ainsi un dialogue sur l'amélioration du mécanisme mondial de coopération dans l'éducation comme moyen de soutenir plus efficacement les pays dans l'accélération des progrès vers la réalisation de l'objectif n° 4.

9. Par l'adoption de la Déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020, l'UNESCO a été mandatée pour concevoir et diriger un processus de consultation multipartite afin d'élaborer une proposition visant à renforcer le Comité directeur ODD – Éducation 2030 pour que celui-ci soit en mesure de piloter et de coordonner efficacement le mécanisme mondial de coopération dans l'éducation en concordance avec Éducation 2030 – Cadre d'action : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, et après la fin de la pandémie de COVID-19.

10. La disposition applicable de la Déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020 s'appuie sur la conviction que, si le mandat du Comité directeur est d'une importance critique et d'un grand intérêt pour la coordination des efforts mondiaux dans le domaine de l'éducation et au-delà, le fait de lui attribuer un poids politique, une visibilité et un pouvoir de décision accrus contribuerait à renforcer sa position dans l'architecture mondiale de l'éducation. Elle demandait un engagement renouvelé au plus haut niveau en faveur du Comité, afin de s'appuyer sur ses réalisations et d'apporter une contribution significative en soutenant les pays dans l'accélération des progrès vers la réalisation de l'objectif n° 4.

11. Dans le cadre du suivi immédiat de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020, un groupe de travail multipartite spécialisé, coprésidé par l'UNESCO et la Norvège, a été chargé d'élaborer une proposition de réforme et de mener les consultations à cet effet, l'objectif étant de la présenter pour approbation en juillet lors du débat ministériel de la Réunion de 2021. Outre les débats du groupe de travail, un examen approfondi de l'état actuel du mécanisme mondial de coopération dans l'éducation, une enquête par pays sur les obstacles et les bonnes pratiques, ainsi qu'un vaste ensemble de consultations dans les régions et auprès des parties prenantes ont permis d'élaborer conjointement la proposition.

12. La proposition d'un mécanisme mondial de coordination amélioré, utile pour tous les pays et acteurs internationaux, devra servir un double objectif :

a) Créer un environnement général favorable à l'accélération des progrès vers la réalisation de l'objectif n° 4 en facilitant la coopération mondiale et régionale pour ce qui est de l'amélioration des preuves, des données et du suivi et en renforçant l'ambition et l'engagement partagés aux fins de l'obtention de résultats ;

b) Encourager des initiatives d'accélération limitées dans le temps, élaborées par des coalitions de pays ou de partenaires, qui sont fondées sur les priorités nationales, axées sur des thèmes particuliers (dans le cadre du Comité directeur ODD – Éducation 2030) et étroitement alignées sur les objectifs et les plans des gouvernements et des acteurs internationaux.

13. Le principal objectif d'un mécanisme mondial de coordination amélioré est donc de créer des conditions et des incitations à l'échelle mondiale et régionale, de sorte que toutes les parties prenantes coopèrent de manière plus efficace et efficiente au service de progrès plus nombreux et plus rapides vers la réalisation de l'objectif n° 4 au niveau national. À cette fin, le groupe de travail propose trois fonctions essentielles pour le mécanisme :

a) Guider la formulation de politiques fondées sur des données probantes, afin de répondre à la nécessité de renforcer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques fondées sur de telles données dans le secteur de l'éducation aux niveaux mondial, régional et national ;

b) Suivre les progrès et améliorer la disponibilité et l'utilisation des données, de manière à renforcer les conditions de reddition des comptes par les parties prenantes à l'échelle mondiale pour ce qui est de leurs engagements et de leurs performances, en contrôlant la traduction des engagements politiques en mesures crédibles ;

c) Mobiliser les financements et améliorer l'alignement, pour une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation des financements nationaux et internationaux de l'éducation, notamment en cherchant à obtenir le renouvellement des engagements des pays, et en faisant la promotion de la recherche de sources de financement alternatives et innovantes.

14. Les stratégies et les principales actions relevant de ces fonctions essentielles seront développées avant le segment de haut niveau de la Réunion mondiale sur l'éducation en novembre 2021 par un petit groupe d'acteurs représentatifs (États membres, entités internationales et organisations non gouvernementales), qui élaborera des propositions détaillées dans chaque cas.

15. La mise en pratique de ces fonctions du mécanisme mondial de coopération nécessite un ensemble approprié de dispositions institutionnelles. Tout au long des diverses consultations, les participants ont souligné la nécessité de s'appuyer sur les plateformes et structures existantes et de créer des synergies plus fortes entre elles ; ils ont en particulier demandé la revitalisation, la mise à niveau et le renforcement du Comité directeur ODD – Éducation 2030 pour permettre à l'organe de remplir plus efficacement les fonctions qui lui ont été confiées. En conséquence, la proposition du groupe de travail vise à positionner le Comité directeur renforcé au centre d'un mécanisme de coordination amélioré afin de consolider la visibilité, l'influence et l'impact du Comité.

16. Le Comité directeur de haut niveau Objectif de développement durable n° 4-Éducation 2030, renforcé et rebaptisé, devrait servir d'organe suprême en matière d'éducation au niveau mondial. Comme suite à la Déclaration d'Incheon et au Cadre d'action Éducation 2030, il assurera la direction politique pour ce qui concerne les priorités mondiales en matière d'éducation et créera des incitations plus fortes afin d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif n° 4. Il fournira des

orientations stratégiques, passera en revue les progrès accomplis, formulera des recommandations en matière de priorités et d'action et contribuera à renforcer la responsabilisation en menant des activités de plaidoyer de haut niveau en faveur d'un financement et d'un suivi adéquats, encouragera l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires et supervisera la Plateforme multilatérale des partenaires de l'éducation. Sa composition sera représentative de la communauté éducative mondiale.

17. Le Comité directeur de haut niveau sera composé d'un groupe de direction comprenant 28 membres (ministres, directeurs d'entités ou niveau équivalent) et d'un groupe sherpa de représentants techniques de haut niveau représentant les mêmes parties prenantes, qui dirigera le travail technique effectué sur les trois fonctions et appuiera le groupe politique de haut niveau. Il sera présidé conjointement par la Directrice générale de l'UNESCO et un chef d'État ou de gouvernement.

18. Afin de rester en lien étroit avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Comité directeur de haut niveau ODD 4-Éducation 2030 continuera de faire rapport au forum politique de haut niveau pour le développement durable sur les progrès réalisés dans le cadre de l'agenda Éducation 2030.

19. En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour l'éducation, l'UNESCO accueillera également le secrétariat interinstitutions du mécanisme mondial de coordination dans l'éducation afin de faciliter et de garantir la participation de toutes les parties prenantes à tous les niveaux. L'UNESCO continuera également d'assumer un rôle et une responsabilité techniques plus larges dans le domaine de l'éducation grâce à son expertise et à ses ressources techniques, en particulier dans les domaines des données, du suivi, des connaissances et des preuves, mais aussi en utilisant son système de gouvernance pour appuyer l'engagement politique de haut niveau de ses États membres en faveur de l'agenda universel lié à l'objectif n° 4.

20. Le débat ministériel de la Réunion mondiale sur l'éducation 2021 convoquée par l'UNESCO le 13 juillet 2021 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour la coopération mondiale en matière d'éducation par l'approbation de la proposition du groupe de travail. L'adoption du document final de la réunion a ouvert la voie à de plus grandes synergies, à une meilleure harmonisation, à une réduction de la fragmentation et à un renforcement de la coordination et de la coopération dans le cadre de la Décennie d'action pour le développement durable.

21. Le débat de haut niveau de la Réunion mondiale sur l'éducation 2021 aura lieu en novembre 2021, et sera organisé par l'UNESCO et la France en marge de la quarante et unième session de la Conférence générale de l'UNESCO et du Forum de Paris sur la paix ; c'est dans ce cadre que le Comité directeur de haut niveau sera officiellement créé.

22. L'appui à la mise en œuvre, au suivi et au financement de la feuille de route pour l'éducation au développement durable à l'horizon 2030 et de la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable fera partie des travaux du Comité directeur de haut niveau ODD 4-Éducation 2030 et du mécanisme mondial de coopération dans l'éducation.

III. Examen de la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable

23. La communauté internationale reconnaît de plus en plus l'importance de l'éducation au service du développement durable en tant que partie intégrante d'une

éducation de qualité et facteur clef du développement durable. Dans ses résolutions 72/222 et 74/223, l'Assemblée générale a réaffirmé que l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme 2030 était un catalyseur essentiel de tous les objectifs de développement durable et reconnu le rôle de l'UNESCO dans la conduite de l'agenda Éducation 2030. En outre, dans la résolution 74/223, l'Assemblée générale a pris acte du nouveau cadre mondial sur l'éducation au développement durable pour 2030 et lui a donné plus de poids en appelant les pays à renforcer leur mise en œuvre de l'éducation au développement durable.

A. Lancement et coordination mondiale de l'éducation au développement durable pour 2030

24. Le cadre sur l'éducation au développement durable pour 2030 vise à intégrer pleinement l'éducation au développement durable et les 17 objectifs de développement durable dans les politiques et l'apprentissage. Il a pour objectif de transformer la société en réorientant l'éducation de façon à ce qu'elle permette aux personnes de tous âges, partout dans le monde, de développer les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires au développement durable.

25. Comme suite à l'adoption du nouveau cadre « L'EDD pour 2030 », l'UNESCO a publié sa feuille de route pour la concrétisation dudit cadre, en fournissant des orientations détaillées aux États membres et aux autres parties prenantes afin de renforcer encore les mesures liées à l'éducation au développement durable, ainsi que sa mise en œuvre.

26. La feuille de route aborde cinq domaines d'action prioritaires : faire progresser les politiques, transformer les environnements d'apprentissage, renforcer les capacités des éducateurs, donner des moyens aux jeunes et les mobiliser, et intensifier les efforts déployés à l'échelle locale. Elle invite les pays à élaborer des initiatives nationales en matière d'éducation au développement durable et souligne la nécessité d'une approche multipartite et multisectorielle ainsi que d'une coopération internationale, raison pour laquelle un réseau mondial de partenaires sera mis en place. La feuille de route met aussi l'accent sur la mobilisation des ressources, la recherche, et le suivi des progrès, qui sont autant d'étapes importantes pour la mise en œuvre du cadre.

27. La feuille de route a été lancée lors de cinq événements régionaux organisés en ligne, qui ont eu lieu en novembre et décembre 2020 et ont vu la participation de plus de 8 000 personnes dans toutes les régions¹. Ces événements visaient à nouer le dialogue avec les États membres et les autres parties prenantes et à inviter les pays à s'engager en faveur de l'éducation au développement durable. Lors de ces lancements, les gouvernements et les représentants des institutions nationales et régionales ont mis en commun leurs points de vue, les efforts en cours, les principaux défis rencontrés ainsi que les engagements futurs aux fins de la concrétisation du cadre.

28. Les discussions régionales ont donné lieu à des réflexions et des recommandations sur la manière de construire et de renforcer les systèmes éducatifs qui aident les apprenants de tous âges à contribuer activement à des sociétés plus

¹ Les vidéos des lancements régionaux de la feuille de route à l'horizon 2030 (Afrique, région arabe, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord) sont disponibles à l'adresse <https://fr.unesco.org/news/transformer-leducation-realiser-objectifs-developpement-durable-toutes-regions-du-monde>.

pacifiques et durables et à développer un sens des responsabilités envers notre planète, en concordance avec les 17 objectifs de développement durable.

29. Pour faciliter la coopération et les partenariats autour du cadre « L'EDD pour 2030 », un réseau mondial appelé « ESD-Net » est en train d'être mis en place afin de réunir les décideurs politiques et les parties prenantes. ESD-Net a été conçu à l'intention d'un large éventail de parties prenantes, dont les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les éducateurs, les jeunes, les instituts de recherche, les partenaires des Nations Unies, les communautés du développement et les entités commerciales internationales. Cette plateforme favorisera le partage des connaissances, la collaboration, l'apprentissage mutuel, les activités de promotion, le suivi et l'évaluation.

B. Faire face à la crise engendrée par la COVID-19 : la réponse de l'éducation au développement durable

30. La crise de la COVID-19 a conduit à une remise en question de certaines des hypothèses fondamentales concernant les modes de vie et les comportements. La pandémie a montré qu'il était important que les sociétés et les individus soient capables de réagir rapidement à des risques inattendus, et qu'ils soient notamment en mesure de comprendre la complexité, d'anticiper différents scénarios, de négocier des compromis, d'être prêts à agir rapidement sur la base d'informations limitées et de collaborer pour trouver les meilleures solutions. L'éducation au développement durable plaide depuis longtemps en faveur de ces compétences, précisément aux fins de la promotion du développement durable.

31. Afin de dynamiser les débats portant sur le rôle et la réponse de l'éducation au développement durable dans la lutte contre la pandémie, l'UNESCO a organisé une série d'ateliers en ligne pour explorer de quelle manière l'éducation pourrait contribuer à la construction d'un monde plus durable et équitable, dans le cadre d'un plan de relèvement et de reconstruction après la pandémie de COVID-19. Entre septembre 2020 et avril 2021, sept ateliers en ligne ont été organisés sur des questions clés liées au cadre mondial « L'EDD pour 2030 » et à son utilité pendant de la pandémie de COVID-19 et au-delà pour ce qui est de reconstruire en mieux. Les questions suivantes y ont, entre autres, été abordées : « Dans quel monde voulons-nous vivre après la pandémie de COVID-19 ? », « Que faut-il faire pour reconstruire et se relever d'une manière plus durable et équitable ? » et « Quel rôle joue l'éducation, et en particulier l'éducation au développement durable, et comment contribue-t-elle à la transformation qui doit être menée à bien ? » Organisés en coopération avec le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et la Commission allemande pour l'UNESCO en tant que partenaire consultatif, les ateliers ont rassemblé plus de 15 000 personnes au total. Les participants ont demandé que les éducateurs et les jeunes reçoivent un appui pour ce qui concerne les approches holistiques et inclusives favorisant les changements structurels aux fins de systèmes économiques et sociaux plus durables.

32. En février 2021, le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie et l'UNESCO ont organisé une séance d'information virtuelle intitulée « Éducation pour le développement durable : un outil pour mieux reconstruire ». Les principales parties prenantes étant réunies, les intervenants ont discuté des moyens de créer une dynamique de renforcement de l'éducation au développement durable pour aller de l'avant, de manière plus durable et plus inclusive, dans le cadre des efforts concertés déployés par la communauté internationale pour faire face à la pandémie. Ils ont aussi mis en exergue la nécessité de créer un environnement propice au changement des mentalités et de doter les apprenants des connaissances, des

compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires pour contribuer à un monde plus durable.

C. Conférence mondiale de Berlin sur l'éducation pour le développement durable

33. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, qui s'est tenue virtuellement à Berlin du 17 au 19 mai 2021, a permis de tenir des débats et de prendre des engagements à l'échelle mondiale en faveur de la feuille de route à l'horizon 2030, aux fins de la promotion d'une éducation transformatrice et d'un dialogue international sur l'avenir de l'éducation pour les personnes et la planète. La conférence a principalement porté sur les stratégies et les meilleurs moyens d'utiliser l'éducation pour relever les défis mondiaux interconnectés tels que les changements climatiques, la perte de biodiversité, les économies vertes et circulaires, le progrès technologique et l'établissement de relations résilientes avec la planète. On a aussi abordé les solutions permettant de renforcer les capacités des éducateurs, de donner davantage de moyens aux jeunes, d'accélérer les mesures prises à l'échelle locale au moyen de l'éducation au développement durable et de mieux intégrer celle-ci à tous les niveaux et dans tous les contextes d'éducation et de formation.

34. Tout au long de la Conférence, plus de 70 ministres et vice-ministres ont pris la parole pour faire part des plans élaborés par leur pays pour intégrer l'éducation au développement durable. Dix-huit pays de l'Union européenne ont partagé leur engagement à mettre en œuvre le cadre « L'EDD pour 2030 », qui est considéré comme un moteur pour la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Les engagements forts exprimés dans les déclarations ministérielles des pays seront traduits en mesures concrètes par des initiatives nationales.

35. La Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable a été adoptée par 2 800 acteurs de l'éducation et de l'environnement de 130 pays, dont plus de 70 ministres de l'éducation et acteurs de premier plan, qui se sont engagés à prendre des mesures concrètes pour transformer l'apprentissage en vue de la survie de la planète. Elle présente une série de politiques visant à transformer l'apprentissage et englobant l'enseignement, l'apprentissage, la formation professionnelle et la participation citoyenne. Elle souligne aussi la nécessité de mettre en œuvre l'éducation au développement durable en insistant sur les compétences cognitives, l'apprentissage social et émotionnel, les compétences de collaboration, la résolution de problèmes et le renforcement de la résilience. En lien avec les objectifs de la Conférence, la Déclaration souligne que l'éducation au développement durable fait partie intégrante de l'objectif n° 4, relatif à une éducation de qualité, et qu'elle est un catalyseur essentiel de tous les autres objectifs. Elle reconnaît le rôle transformateur de l'éducation au développement durable dans la résolution des problèmes mondiaux actuels, et le relie à d'autres processus et agendas connexes.

36. Afin de mieux faire comprendre l'éducation au développement durable, de plaider pour la nécessité de changer l'éducation et l'apprentissage afin de relever les défis liés à la durabilité et de mobiliser de nouveaux publics, l'UNESCO a lancé la campagne « Apprendre pour la planète » (#LearnForOurPlanet) à l'occasion de la Conférence mondiale. Cette campagne traduit les messages de l'éducation au développement durable dans un langage attrayant et compréhensible pour un large public. Elle invite les jeunes et les autres parties prenantes à enregistrer un message expliquant pourquoi ils pensent qu'il est important d'apprendre pour notre planète et de mettre en commun les bonnes pratiques. La campagne comprend une boîte à outils de contenus pour les médias sociaux, largement partagée par les intervenants, les

participants, les partenaires et d'autres entités des Nations Unies telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les programmes des Nations Unies pour la jeunesse et les objectifs de développement durable. Sur les médias sociaux, la portée totale combinée des échanges menés en anglais sur différentes plateformes dans le cadre des campagnes « Apprendre pour la planète » et « Éducation au développement durable pour 2030 » (#ESDfor2030) a dépassé 6,7 millions ; 60 000 personnes ont entendu parler de la campagne via différents sites Web et blogs. En juin 2021, la vidéo de la campagne en anglais avait généré plus de 12 500 vues sur diverses plateformes. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable a suscité l'attention du monde entier, et a été relayée par 69 médias de 23 pays, présents dans toutes les régions de l'UNESCO. La participation des ministres a suscité une grande attention des médias au niveau national. L'appel de l'UNESCO à faire de l'éducation en matière d'environnement une composante essentielle des programmes scolaires d'ici 2025 a été repris en tête d'un article de l'agence Reuters et largement relayé. Les sessions diffusées en direct sur YouTube ont été vues plus de 20 000 fois.

37. Parallèlement à la Conférence mondiale, l'UNESCO a aussi encouragé les personnes de toutes les régions à prendre part aux efforts déployés à l'échelle mondiale afin de promouvoir l'éducation au développement durable tout au long du mois de mai 2021, comme par exemple, la centaine d'événements organisés en Allemagne dans le cadre des activités marquant la Conférence. De plus, un groupe hébergé par l'UNESCO sur la plateforme LinkedIn a été créé pour les personnes intéressées par l'éducation au développement durable, dont les décideurs politiques, les éducateurs, les formateurs, les dirigeants d'institutions éducatives, les étudiants, les jeunes, le secteur privé et tous ceux qui sont intéressés et engagés dans la construction d'un monde meilleur grâce à l'éducation.

D. Initiatives des pays aux fins de la mise en œuvre de l'éducation au du développement durable à l'horizon 2030

38. À l'occasion du lancement de la feuille de route pour l'éducation au développement durable à l'horizon 2030 et afin de créer une dynamique pour la mise en œuvre de ses cinq domaines d'action prioritaires, l'UNESCO a encouragé les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives nationales visant à intégrer l'éducation au développement durable dans leurs efforts en faveur du développement durable, en s'appuyant sur les activités menées dans les secteurs de l'éducation et du développement durable. À l'heure actuelle, une cinquantaine de pays sont en train d'élaborer leurs initiatives nationales et un premier groupe de pays a annoncé ses plans lors de la Conférence mondiale. Grâce aux ressources extrabudgétaires fournies par le Gouvernement japonais, l'UNESCO aide les pays à organiser un atelier préparatoire multipartite pour cette initiative afin de créer un réseau ouvert, inclusif et évolutif favorisant l'action dans tous les secteurs.

39. Pour que les conclusions de la Conférence mondiale donnent suite à des mesures concrètes et applicables, l'UNESCO a organisé cinq réunions techniques régionales en ligne afin de mieux comprendre les besoins et les approches de l'éducation au développement durable à l'horizon 2030 dans les différentes régions, de faire le point sur l'élaboration des initiatives nationales et de débattre des défis et opportunités régionaux liés à l'exécution.

40. Lors des réunions techniques, on a passé en revue les réalisations, les enseignements tirés, les ressources disponibles et les partenaires en lien avec l'éducation au développement durable dans les régions, ainsi que les besoins et les approches propres à chaque région. Dans les recommandations formulées à l'issue de

ces réunions, les États membres des régions ont, notamment, été vivement encouragés à s'engager dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable à l'horizon 2030, et en particulier à élaborer et à lancer leurs initiatives nationales.

E. Suivi des progrès dans la réalisation de la cible 4.7

41. En tant que chef de file reconnu de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale, et dans le contexte de la réalisation de l'objectif n° 4 lié à l'éducation, l'UNESCO supervise le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7, tâche dont le suivi demeure difficile et qui progresse lentement en raison de la nouvelle priorité accordée au contenu et à la mission de l'éducation.

42. La cible 4.7 fait la promotion d'un enseignement de qualité, l'objectif étant que les élèves acquièrent les connaissances, les compétences et les attitudes voulues pour relever les défis auxquels doit faire face le monde actuel. Elle met l'accent sur les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, dans le droit fil de la vision du Programme 2030.

43. L'indicateur 4.7.1 examine dans quelle mesure l'éducation au service du développement durable et l'éducation à la citoyenneté mondiale sont intégrées aux politiques nationales d'éducation, aux programmes, à la formation des enseignants et au suivi des acquis des élèves. Il est aussi utilisé pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 12.8 sur l'éducation à la consommation et à la production durables et 13.3 sur l'éducation aux changements climatiques. La source de données approuvée pour cet indicateur est le rapport régulier établi par les États membres de l'UNESCO sur leur mise en œuvre de la Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974). La septième consultation mondiale sur la Recommandation a eu lieu d'octobre 2020 à mars 2021 : 74 pays ont soumis un rapport national à cette occasion. Les données relatives aux indicateurs 4.7.1, 12.8.1 et 13.3.1 ont été publiées pour la première fois pour 60 pays en juin 2021 dans la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

44. De plus, l'UNESCO a commandé une série d'études afin de fournir des informations supplémentaires sur les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7 par l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale. Fin 2019, l'UNESCO a publié « Les contenus éducatifs vus de près : Étude des dimensions de l'apprentissage de l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale ». Ce rapport s'appuie sur une étude transnationale portant sur les politiques d'éducation et les programmes scolaires nationaux destinée à analyser la manière dont les objectifs d'apprentissage dans les domaines cognitif, socioaffectif et comportemental, qu'il s'agisse de l'éducation au service du développement durable ou de l'éducation à la citoyenneté mondiale, évoluent de l'éducation préscolaire à l'enseignement secondaire. Plus récemment, en mai 2021, la publication « Learn for Our Planet: a Global Review of How Environmental Issues are Integrated in Education » (« Apprendre pour la planète : examen mondial de la prise en compte des questions environnementales dans l'éducation ») a été présentée lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable.

45. De plus, en 2021 l'UNESCO a mené une enquête mondiale afin d'évaluer si les enseignants étaient prêts à intégrer l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté mondiale dans leur enseignement. L'enquête mettra en lumière les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7 du point de vue de l'un des acteurs clés de la réalisation de cette cible, les enseignants eux-mêmes. Les

premiers résultats de l'étude seront présentés lors du cinquième Forum de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale, fin 2021. Celui-ci sera particulièrement axé sur la mesure des progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.7 aux niveaux mondial, régional et national.

F. Coopération interinstitutions et partenariats mondiaux

46. La coopération entre les organismes des Nations Unies, qui vise à relever les différents défis existant à l'échelle mondiale en matière de durabilité grâce à l'éducation au service du développement durable, a été renforcée par divers mécanismes de coordination consacrés à des questions bien précises, comme l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques, l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation et le réseau One Planet du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

47. L'UNESCO et d'autres partenaires des Nations Unies participent à un groupe de travail de l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation sur un plan de travail de deux ans conçu pour développer les capacités afin de renforcer la réduction des risques et la résilience par l'éducation. En 2019, l'UNESCO a organisé un concours artistique mondial sur le thème « Mon école me protège » par l'intermédiaire de son Réseau des écoles associées, afin d'encourager tous les utilisateurs d'installations d'apprentissage à réfléchir à l'importance de protéger les élèves et de veiller à ce qu'ils puissent poursuivre leur éducation dans un environnement d'apprentissage sûr. Les voix et les points de vue des enfants et des jeunes, ainsi que leurs relations avec leur propre école, représentent une contribution inestimable aux discussions menées et aux efforts déployés aux niveaux local, national et international pour rendre les écoles plus sûres et plus résilientes. La Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe et la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis ont aussi donné l'occasion aux membres de l'Alliance mondiale de promouvoir la prise de mesures dans les écoles pour protéger des vies, ainsi que de diffuser les bonnes pratiques, par l'intermédiaire des enseignants et des élèves, dans les populations.

48. Afin d'accroître la participation des gouvernements à la promotion de la durabilité par l'éducation, le PNUE et l'UNESCO ont coopéré pour intégrer le développement durable en tant que composante essentielle de l'éducation au moyen d'initiatives d'éducation au développement durable et d'éducation en matière d'environnement. Une série d'études et d'initiatives de sensibilisation sont prévues pour garantir l'engagement des États membres (ministères de l'éducation et ministères de l'environnement) à faire de l'éducation au développement durable et de l'éducation en matière d'environnement des éléments centraux de leurs systèmes éducatifs nationaux respectifs. Ces études visent aussi à renforcer la collaboration entre les secteurs de l'éducation et de l'environnement dans les États membres afin qu'ils s'accordent sur une nouvelle orientation de l'action.

49. On a aussi pris des mesures conjointes pour donner plus de poids aux voix et aux idées des jeunes et aider le secteur de l'éducation à répondre à leurs demandes dans les domaines de l'éducation au développement durable et de l'éducation en matière d'environnement. Par exemple, pendant les fermetures liées à la COVID-19, Earth School (l'école de la Terre) a été lancée pour que les élèves et les parents restent connectés à la nature. Plus de 50 experts de l'environnement et de l'éducation ont travaillé ensemble, avec l'aide et les conseils de TED-Ed et du PNUE, pour lancer cette initiative en ligne permettant aux apprenants de tous âges de découvrir la nature,

de la célébrer et de s'en rapprocher. Ce projet mondial a aussi reçu le soutien de l'UNESCO et de plus de 30 organisations, dont National Geographic, le Fonds mondial pour la nature et la British Broadcasting Corporation.

50. Dans le cadre du programme Modes de vie durables et éducation du réseau One Planet, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12, le PNUE, l'UNESCO, les membres du réseau One Planet et des organisations de jeunes du monde entier ont uni leurs forces pour encourager et inspirer les gens à vivre une vie plus simple en amplifiant les appels à l'action en faveur de modes de vie durables à l'échelle mondiale au moyen du défi numérique Anatomy of Action (Anatomie de l'action). Il s'agit d'un défi de 15 jours, organisé sur les médias sociaux, qui encourage les participants à adopter des habitudes durables faciles à mettre en place dans cinq domaines d'action : la nourriture, les objets, l'argent, l'activité et les loisirs.

51. Lancée en septembre 2020, lors de la Journée mondiale du nettoyage, la campagne Trash Hack de l'UNESCO encourage les jeunes à se familiariser avec la durabilité en s'attaquant aux déchets. Les « trash hacks » sont des astuces que les gens peuvent apprendre pour agir et vivre de manière plus durable pour la planète. Pour aider les écoles, et les enseignants en particulier, à inciter leurs élèves à s'intéresser aux déchets dans leurs écoles, leurs foyers et leurs communautés, un guide pratique intitulé « Trash Hack : éducation au développement durable par l'action » a été élaboré. Des milliers de jeunes à travers le monde ont rejoint la campagne afin d'appliquer ces astuces dans leurs maisons, leurs écoles et leurs communautés et de contribuer à changer le monde. Des étudiants de plus de 60 pays ont partagé leurs histoires inspirantes sur le blog créé à cette occasion et sur les médias sociaux. Des campagnes régionales ont été conçues avec les bureaux de l'UNESCO pour cibler les jeunes du monde entier. La campagne bénéficie du soutien des campagnes Agissons et La plus grande leçon du monde (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), dont elle est également partenaire. Elle a aussi été mise en avant par le PNUE et d'autres entités des Nations Unies.

52. Une nouvelle initiative mondiale, Mission 4.7, a été lancée lors du Symposium du Vatican pour les jeunes en décembre 2020 par le programme Global Schools et la SDG Academy, deux programmes phares du Réseau des solutions pour le développement durable, en collaboration avec l'UNESCO et le Ban Ki-moon Centre for Global Citizens, et le Center for Sustainable Development de l'Université Columbia. L'initiative s'appuiera sur le leadership mondial de l'UNESCO en matière d'éducation au développement durable et d'éducation à la citoyenneté mondiale et s'en inspirera. Outre la promotion de la réalisation de la cible 4.7 aux niveaux mondial, national et local, la Mission 4.7 rassemblera et créera des ressources pédagogiques pertinentes et recensera les moyens de former et de soutenir les éducateurs du monde entier.

IV. Une année critique pour la nature : apporter des solutions

53. Le Secrétaire général fait partie des nombreux défenseurs de l'environnement internationaux qui considèrent que 2021 est une année cruciale pour repartir sur de nouvelles bases dans notre relation avec la nature. L'année 2021 verra la tenue d'événements internationaux marquants, qui avaient été reportés en 2020, notamment la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et mettra en évidence l'urgence d'agir pour réparer la relation entre l'homme et la nature afin de faire face aux multiples crises environnementales qui s'entrecroisent dans le monde.

54. Il est largement accepté que l'éducation fait partie intégrante de la transformation de la relation de l'homme avec la nature. En 2020, l'UNESCO a mené une enquête mondiale en 25 langues intitulée « Le monde en 2030 », demandant aux participants de partager leurs points de vue sur les défis les plus urgents que notre monde doit relever, et leurs solutions possibles. Les changements climatiques et la perte de biodiversité constituent de loin le plus grand défi, pour 67 % des personnes ayant répondu : l'éducation et les solutions fondées sur l'éducation ont été citées comme étant essentielles pour le relever. Les résultats de l'enquête donnent un aperçu des questions précises qui alimentent les craintes concernant les grands défis mondiaux et les solutions nécessaires pour les surmonter au cours de la prochaine décennie.

55. En mai 2021, l'UNESCO a publié « Learn for Our Planet: a Global Review of How Environmental Issues are Integrated in Education », étude sur l'intégration des questions environnementales dans les documents de politique nationale et les programmes scolaires. Les recherches menées aux fins de cette publication ont révélé que si les thèmes environnementaux étaient souvent présents, leur intégration était extrêmement faible. Fait préoccupant, moins de la moitié des documents étudiés mentionnent les changements climatiques et seulement 19 % citent la biodiversité. L'étude a révélé que l'accent était toujours mis sur l'apprentissage relatif au climat et aux autres questions environnementales, au lieu de développer les compétences socioémotionnelles et les capacités d'action essentielles à l'action environnementale et climatique. Dans une enquête en ligne menée pour les besoins de l'étude auprès de quelque 1 600 enseignants et responsables éducatifs, un tiers des participants ont indiqué que les questions liées à l'environnement ne faisaient pas partie de la formation des enseignants. Pour faire face aux changements climatiques, sauvegarder notre biodiversité et assurer la survie de notre planète, l'éducation doit changer de toute urgence. Il est essentiel de transformer les rôles, le comportement et les relations des personnes avec la nature.

A. Lutter contre les changements climatiques

56. L'UNESCO s'est efforcée de faire de l'éducation un élément plus central et plus visible de la réponse internationale aux changements climatiques par l'intermédiaire de son programme d'éducation au développement durable et de sa promotion de l'éducation à l'action climatique. Agissant en tant que défenseur mondial de l'éducation au changement climatique, l'UNESCO a partagé ses connaissances et ses orientations, comme dans son document intitulé « Progrès nationaux en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation du public aux changements climatiques », qui présente un état des lieux de la mise en œuvre de l'éducation aux changements climatiques dans les pays.

57. L'UNESCO a appuyé les pays et les a aidés à renforcer leurs capacités au moyen des initiatives nationales récemment lancées sur l'éducation au développement durable pour 2030 et du projet « Faire face au changement climatique » avec le Réseau des écoles associées de l'UNESCO, et en formant les enseignants à l'éducation aux changements climatiques. L'organisation encourage aussi les approches innovantes et renforce les programmes d'éducation non formelle au moyen des médias, des réseaux et des partenariats.

58. Une collaboration fructueuse et active avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se poursuit depuis plus de dix ans. Pour soutenir davantage les pays dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques, l'UNESCO, en partenariat avec le secrétariat, a élaboré et publié un guide intitulé « Intégrer l'action pour l'autonomisation climatique aux contributions

déterminées au niveau national ». Ce guide, qui aide les États membres à inclure des engagements forts en matière d'éducation dans leurs contributions déterminées au niveau national, a été présenté lors d'une série de webinaires régionaux en ligne organisés au second semestre 2020.

59. L'UNESCO a participé à une série de dialogues sur les mesures visant à renforcer le pouvoir d'action en ce qui concerne le climat, qui était organisée par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a contribué à assurer la visibilité de l'éducation lors des Conférences des parties à la Convention grâce à diverses manifestations. L'UNESCO et le secrétariat ont aussi collaboré étroitement pour mobiliser différents secteurs afin de contribuer au programme visant à renforcer le pouvoir d'action en ce qui concerne le climat.

B. Lutter contre la perte de la biodiversité

60. Les sciences océaniques et la protection de la biodiversité sont au cœur de l'action de l'UNESCO visant à reconstruire la relation de l'humanité avec la nature et les êtres vivants. Sa stratégie intersectorielle en faveur de la biodiversité repose sur trois piliers : rétablir la relation entre l'homme et la nature et régénérer les écosystèmes ; conserver l'harmonie de nos écosystèmes ; amplifier le pouvoir de la jeunesse.

61. Pour ce qui est des questions environnementales, la participation des écoles devrait aller au-delà de l'enseignement et du soutien à l'action environnementale des élèves et comprendre une action au sein des écoles et de la part des administrateurs, selon l'étude citée dans la publication « Learn for Our Planet ». L'éducation en matière d'environnement devrait être intégrée dans l'ensemble du programme d'études fondé sur une pédagogie holistique, qui n'est pas axée exclusivement sur des connaissances cognitives et vise à mobiliser les élèves sur le plan social et émotionnel et dans un apprentissage et une participation orientés vers l'action.

62. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable comportent toutes deux de fortes composantes éducatives. Les décideurs, les écoles, les éducateurs, les jeunes, les populations autochtones et les communautés urbaines et rurales sont encouragés et soutenus dans l'intégration des écosystèmes dans l'éducation formelle, non formelle et informelle et dans l'apprentissage tout au long de la vie. De plus, les apprenants acquièrent les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires à la compréhension des processus océaniques et de leurs effets, grâce à la promotion de l'initiation à l'océan, afin de résoudre les problèmes liés à l'environnement marin.

V. Conclusion

63. La période à l'examen dans le présent rapport restera dans les mémoires en raison des défis sans précédent auxquels le monde doit faire face à cause de la pandémie de COVID-19. Cependant, cette crise mondiale a aussi fait apparaître de façon éclatante l'intérêt de l'éducation au développement durable et a vu un renouvellement généralisé de l'engagement en faveur de l'éducation au développement durable en tant que feuille de route pour le changement, et de l'intérêt pour celle-ci.

64. Les liens entre la santé humaine et la santé planétaire ont été mis en exergue par la pandémie de COVID-19. La zoonose qui, selon les scientifiques, pourrait être la cause de la COVID-19 et engendrer aussi d'autres pandémies à l'avenir, devient

beaucoup plus probable à mesure que les animaux sauvages perdent leurs habitats. Le Secrétaire général a, comme d'autres, demandé aux gouvernements de reconstruire des économies et des sociétés plus durables, plus résilientes et plus inclusives. L'éducation au développement durable a été reconnue comme un cadre permettant de repenser l'éducation de manière à ce qu'elle contribue à construire des sociétés et des économies et à préparer les apprenants à faire face aux défis futurs tels que les pandémies, ainsi qu'à devenir des agents de changement qui contribueront à prévenir les crises futures liées à l'environnement. L'éducation au développement durable est présentée comme étant à la fois vitale pour la survie de la planète et économiquement avantageuse : l'accent étant placé de façon croissante sur les économies vertes, il sera nécessaire de mettre en place des filières de talents afin de dispenser une éducation qui dote les personnes de compétences vertes, ainsi que des programmes de reconversion pour les travailleurs des industries non durables.

65. L'engagement mondial accru en faveur de l'éducation au développement durable et du cadre « L'EDD pour 2030 » a été démontré par le succès de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, lors de laquelle plus de 80 gouvernements et 2 800 parties prenantes de l'éducation et du développement durable ont adopté la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable. Le nombre croissant de ministres et de vice-ministres qui demandent à partager les réalisations et les stratégies de leur pays dans le cadre de la table ronde ministérielle, ainsi que les 50 États membres qui ont déjà fait part de leur intérêt pour le lancement d'une initiative nationale sur l'éducation au développement durable, témoignent de l'adhésion politique accrue à l'éducation au développement durable. Par rapport aux conférences précédentes, la Conférence mondiale a aussi bénéficié d'une plus grande attention de la part du public via les médias sociaux et la presse, ce qui témoigne d'un renforcement de la compréhension et du soutien du public à l'égard de la refonte de l'éducation par l'éducation au développement durable.

66. L'éducation au développement durable a été reconnue comme un élément clé en matière de viabilité et un catalyseur de la réalisation des 17 objectifs de développement durable, mais il est de plus en plus admis que le secteur de l'éducation doit renforcer sa collaboration avec d'autres secteurs pour mener à bien les changements nécessaires. À ce titre, le cadre « L'EDD pour 2030 » favorise les liens entre les ministères de l'éducation et les autres acteurs concernés, en particulier les ministères de l'environnement. Au niveau mondial, l'UNESCO collabore avec d'autres organismes concernés des Nations Unies et parties prenantes clés pour assurer la rationalisation des programmes et l'augmentation de la collaboration afin de réaliser les ambitions du Programme 2030 et atteindre la cible 4.7.

67. L'urgence créée par les défis environnementaux interconnectés auxquels le monde est confronté, et le rôle important de l'éducation dans la guérison de la relation des humains avec la nature, exigent un recentrage environnemental du travail mené par l'UNESCO sur l'éducation au développement durable. Le cadre « L'EDD pour 2030 » promeut une éducation qui relie les causes sociales, économiques et culturelles de ces défis, et donne aux apprenants les connaissances, les compétences, les valeurs et l'initiative nécessaires pour agir en faveur de la survie de la planète que nous partageons. Les conclusions sévères du rapport « Learn for Our Planet » de l'UNESCO, qui montre que les thèmes environnementaux, notamment les changements climatiques et la biodiversité, sont largement sous-représentés dans les programmes d'études nationaux et les documents de politique générale pris en compte, prouvent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que l'éducation prépare les enseignants et les apprenants à relever les défis environnementaux actuels et futurs. Le fait que 2021 soit une année critique pour la nature présente de nombreuses opportunités pour créer un engagement mondial en

faveur du cadre « L'EDD pour 2030 » et de l'intégration de l'éducation dans les stratégies, les politiques et les programmes environnementaux au niveau mondial.

68. Une action immédiate est nécessaire pour transformer l'éducation afin qu'elle soutienne la transformation sociétale nécessaire à la réalisation du Programme 2030 et faire face aux crises environnementales qui s'entrecroisent et menacent l'avenir de notre planète du fait des comportements humains. Le succès de la Conférence mondiale et l'adoption de la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable ont créé une dynamique pour la mise en œuvre réussie de la feuille de route pour l'éducation au développement durable à l'horizon 2030, incitant les États membres à diriger un réseau d'acteurs qui, ensemble, peuvent mettre en œuvre cette vision ambitieuse d'une éducation transformatrice, cruciale pour la survie de l'humanité.

Annexe

Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable

Préambule

1. Nous, les participants issus de gouvernements, d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, de la société civile, de la jeunesse, de la communauté universitaire, du secteur des entreprises, et de tous les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, nous sommes réunis en ligne du 17 au 19 mai 2021 à l'occasion de la Conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur l'éducation au développement durable, organisée par l'UNESCO en coopération avec le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et avec la Commission allemande pour l'UNESCO comme partenaire consultatif, adoptons cette déclaration.

2. Nous sommes convaincus qu'une action urgente est nécessaire pour relever les défis interdépendants dramatiques auxquels le monde est confronté, en particulier la crise climatique, la perte massive de biodiversité, la pollution, les maladies pandémiques, l'extrême pauvreté et les inégalités, les conflits violents et autres crises environnementales, sociales et économiques qui mettent en danger la vie sur notre planète. Nous pensons que l'urgence de ces défis, exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nécessite une transformation fondamentale qui nous met sur la voie d'un développement durable basé sur des relations plus justes, inclusives, bienveillantes et pacifiques les uns avec les autres et avec la nature.

3. Nous sommes convaincus que l'éducation est un puissant moteur de changement positif des mentalités et des visions du monde et qu'elle peut soutenir l'intégration de toutes les dimensions du développement durable de l'économie, de la société et de l'environnement, en veillant à ce que les trajectoires de développement ne soient pas exclusivement orientées vers l'économie et la croissance au détriment de la planète, mais vers le bien-être de tous dans les limites planétaires.

4. Nous sommes convaincus que l'éducation au développement durable, ancrée dans la cible 4.7 associée aux objectifs de développement durable et catalyseur pour tous les 17 objectifs, est le fondement de la transformation requise, en fournissant à chacun les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour devenir des agents de changement pour le développement durable. L'éducation au développement durable permet aux apprenants de développer leurs compétences cognitives et non cognitives, telles que la pensée critique et les compétences pour la collaboration, la résolution de problèmes, faire face à la complexité et aux risques, renforcer la résilience, penser de manière systémique et créative, et leur donner les moyens d'agir de manière responsable en tant que citoyens, en respectant leur droit à une éducation de qualité telle que définie dans le Cadre d'action Éducation 2030. Nous pensons que l'éducation au développement durable doit être fondée sur et promouvoir le respect de la nature, ainsi que les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit, la non-discrimination, l'équité et l'égalité des genres. En outre, elle devrait promouvoir la compréhension interculturelle, la diversité culturelle, une culture de paix et de non-violence, l'inclusion et la notion de citoyenneté mondiale responsable et active.

5. Nous nous félicitons du nouveau cadre « L'éducation au service du développement durable : vers la réalisation des ODD » (L'EDD pour 2030) et de sa feuille de route pour la mise en œuvre en tant que nos documents d'orientation pour les 10 prochaines années afin de mobiliser des actions en faveur de l'éducation au

développement durable dans les domaines des politiques, de la transformation des environnements d'apprentissage, du renforcement des capacités des éducateurs, de l'autonomisation des jeunes et des actions au niveau local.

Notre engagement

6. Dans le cadre de nos mandats respectifs et dans nos domaines de responsabilité, en tenant compte de nos besoins, capacités, ressources disponibles et priorités nationales, nous nous engageons à :

a) Veiller à ce que l'éducation au service du développement durable soit un élément fondamental de nos systèmes éducatifs à tous les niveaux, avec l'action environnementale et climatique comme composante principale des programmes scolaires, tout en maintenant une perspective holistique de l'éducation au développement durable qui reconnaît l'interdépendance de toutes les dimensions du développement durable ;

b) Intégrer l'éducation au développement durable à tous les niveaux de l'éducation et de la formation : de la petite enfance à l'enseignement supérieur, y compris l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'éducation formelle et non formelle, la formation des adultes, afin que tous les individus bénéficient des opportunités d'apprentissage au développement durable tout au long de leur vie ;

c) Mettre en œuvre l'éducation au développement durable en mettant l'accent conjointement sur les compétences cognitives, socioémotionnelles et d'action pour les dimensions individuelles et sociétales de la transformation, en promouvant le changement de comportement individuel pour le développement durable, l'égalité et le respect des droits humains, et les changements structurels et culturels fondamentaux au niveau systémique des économies et des sociétés, et en promouvant l'action politique nécessaire pour provoquer ces changements ;

d) Exploiter la puissance de l'éducation au service du développement durable pour la refonte à long terme de nos sociétés, en encourageant, entre autres, l'accès aux connaissances scientifiques et le partage des données pour faciliter la recherche, les politiques fondées sur des données factuelles et la prise de décisions démocratiques, la reconnaissance des savoirs locaux et autochtones, afin de promouvoir des économies durables et transformatrices centrées sur le respect du bien-être des personnes ainsi que sur le respect de la planète, et pour renforcer la résilience et la préparation aux futures crises globales ;

e) Promouvoir une approche institutionnelle globale, reconnaissant que les apprenants et la communauté scolaire s'engagent de manière significative dans le développement durable grâce à la participation démocratique lorsque leurs institutions deviennent des laboratoires vivants pour la participation et la citoyenneté active, l'équité et l'égalité des genres, la santé, les liens avec la nature et le respect de l'environnement, l'efficacité énergétique et la consommation durable, et où l'apprentissage est expérientiel, orienté vers l'action, localisé et culturellement spécifique, permettant aux apprenants d'apprendre ce qu'ils vivent et de vivre ce qu'ils apprennent ;

f) Reconnaître le changement climatique comme un domaine prioritaire de l'éducation au développement durable d'une importance particulière pour les petits États insulaires en développement, car ils nécessitent une attention particulière en termes de mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable en raison de leur vulnérabilité croissante au changement climatique et aux risques naturels ;

g) Reconnaître également le rôle crucial des enseignants pour promouvoir l'éducation au développement durable et investir dans le renforcement des capacités des enseignants et des autres personnels de l'éducation à tous les niveaux et pour garantir une approche sectorielle de la transformation nécessaire de l'éducation ;

h) Exploiter le potentiel des nouvelles technologies numériques et « vertes » et veiller à ce que l'accès, le développement et l'utilisation des technologies soient sûrs, équitables, inclusifs et fondés sur une réflexion critique et des principes de durabilité avec une évaluation appropriée des risques et des avantages, et fait la promotion de ressources éducatives ouvertes, la science ouverte et d'installations d'apprentissage en ligne abordables pour l'éducation au développement durable ;

i) Autonomiser les jeunes en tant qu'agents de changement pour le développement durable, en créant des opportunités d'apprentissage et d'engagement civique, et en leur fournissant les compétences et les outils nécessaires pour participer à l'éducation au service du développement durable en tant que cocréateurs de la transformation individuelle et sociétale ;

j) Donner la priorité aux populations marginalisées, y compris les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes touchées par les conflits, les crises et les catastrophes naturelles, grâce à une approche inclusive en promouvant des politiques d'éducation au développement durable innovantes qui sont contextualisées et en intégrant l'éducation au service du développement durable dans l'éducation d'urgence ;

k) Mettre l'accent sur l'égalité des genres et la non-discrimination dans l'accès aux connaissances et aux compétences, et garantir l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation au développement durable qui permet une compréhension plus approfondie et holistique des défis de la durabilité et des solutions potentielles ;

l) Mobiliser l'éducation au développement durable pour lutter contre la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté, et fournir aux apprenants les compétences nécessaires pour répondre aux demandes individuelles et sociétales, notamment par l'enseignement et formation techniques et professionnels et le développement des compétences pour des moyens de subsistance durables afin de garantir la dignité humaine et le droit de vivre décemment ;

m) Renforcer la collaboration multisectorielle et multidisciplinaire sur l'éducation au service du développement durable à tous les niveaux de gouvernance, avec les ministères de l'Éducation collaborant avec tous les autres ministères concernés par le développement durable pour garantir une approche globale du gouvernement, avec une coopération renforcée entre les ministères de l'éducation et l'environnement au cœur, ainsi qu'avec tous les autres groupes de parties prenantes, comme les organisations non gouvernementales, la communauté universitaire, le secteur des entreprises, les jeunes et les autres ;

n) Soutenir la poursuite de l'alignement, aux niveaux mondial, régional et national, des programmes d'éducation, d'environnement, de climat, d'économie durable et d'autres programmes de développement pertinents et renforcer la mise en réseau entre les différents groupes de parties prenantes afin de garantir que les efforts se renforcent mutuellement et se complètent, et soutiennent l'intégration structurelle de l'éducation au développement durable ;

o) Allouer des ressources suffisantes et protéger le financement national et international de l'éducation au développement durable en cette période de la COVID-19 et au-delà, et mettre l'accent sur le rôle à jouer de la coopération au développement international dans la promotion de l'éducation de qualité et l'autonomisation des

jeunes dans les pays en développement de manière à renforcer le pouvoir de l'éducation pour rendre toutes les sociétés plus justes et durables ;

p) Suivre les progrès de l'éducation au développement durable, dans le contexte du suivi global des objectifs de développement durable et de la cible 4.7 en particulier, afin de s'assurer que la mise en œuvre est continuellement améliorée et contribue à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte, mettre en place des systèmes d'évaluation de l'éducation au service du développement durable et améliorer la recherche sur la manière d'évaluer les progrès de l'éducation au développement durable.

La voie à suivre

7. Nous invitons l'UNESCO, en tant qu'agence chef de file des Nations Unies pour l'éducation au développement durable, à soutenir la mise en œuvre de cette déclaration en coopération avec les États membres, en mobilisant ses réseaux, y compris les chaires UNESCO/UNITWIN, les écoles associées de l'UNESCO et les sites désignés par l'UNESCO, entre autres, et en assurant des examens réguliers des progrès de la mise en œuvre.

8. Nous nous engageons à faire progresser cette déclaration et ses dispositions dans le cadre de processus mondiaux, régionaux, nationaux et locaux pertinents, dans la perspective de jalons importants tels que la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au-delà.

9. L'apprentissage transformateur pour les personnes et la planète est une nécessité pour notre survie et celle des générations futures. Il est temps d'apprendre et d'agir pour notre planète maintenant.
